Pratiques exemplaires pour prévenir la contamination des livraisons de grain par des semences traitées

Nettoyez les **déversements** et débarrassez-vous des semences traitées qui restent de la façon prescrite par votre province ou votre municipalité.

Nettoyez à fond l'équipement, les cellules et les véhicules après l'ensemencement et avant la récolte.

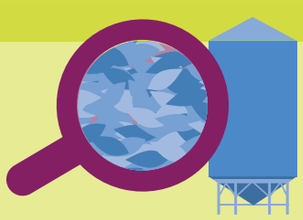

Inspectez visuellement l'équipement et les cellules afin de déceler une contamination possible par des semences traitées :

- avant la **récolte**,
- avant de transférer du grain d'une **cellule à une autre**,
- avant de transférer du grain dans un **camion** ou un **wagon** en vue de sa livraison.

Prenez part aux **programmes de collecte** de sacs de semences, si possible.

Envisagez l'utilisation de **cellules réservées** aux semences traitées, si possible.

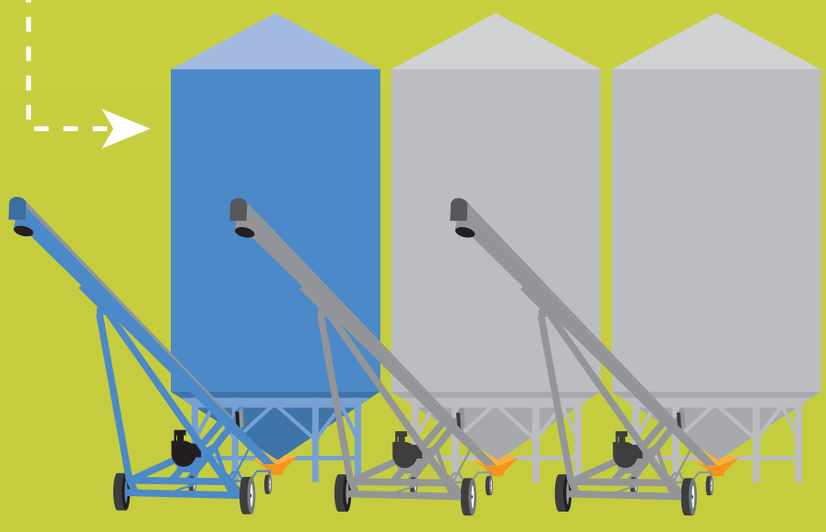

Commission canadienne des grains
Canadian Grain Commission

Canada